

AGH PARIS
SARL au capital de 800 000,00 euros
Siège social: 42 Bis Boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS
R.C.S : 453 887 135 Paris

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 30/04/2025

Les soussignés :

- La SAS FINANCIERE AGH représentée par Mme GUMUCHIAN Aude à concurrence de 672 000 parts en pleine propriété ;
- La SAS SBJH représentée par Mme BOUTEILLER Sabine à concurrence de 40 000 parts en pleine propriété ;
- La SAS UZN INVEST représentée par M. UZAN Pierre à concurrence de 80 000 parts en pleine propriété ;
- Madame Aurore BLANCHARD à concurrence de 8 000 parts en pleine propriété.

Soit 4 associés, détenant ensemble 800 000 parts sociales, soit la totalité des parts émises par la société « AGH PARIS »,

Seuls associés de la Société à Responsabilité Limitée « AGH PARIS » désignée en tête des présentes,

Ont pris, conformément aux dispositions de l'article L 223-27 du Code de Commerce et de l'article 16 des statuts, les décisions suivantes par suite de la notification de démission de ses fonctions de cogérant envoyée par M. Mamadi CAMARA.

PREMIERE DECISION :

Les associés décident à l'unanimité de prendre acte de la démission de Monsieur CAMARA Mamadi de ses fonctions de gérant à compter 30/06/2025.

DEUXIEME DECISION :

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associés en date du 30/04/2025 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales. A cet effet, un original des présentes est remis au Gérant qui le reconnaît.

Le 30/04/2024.

La SAS FINANCIERE AGH
représentée par Mme GUMUCHIAN Aude

La SAS SBJH représentée
par Mme BOUTEILLER Sabine

La SAS UZN INVEST
représentée par M. UZAN Pierre

Madame Aurore BLANCHARD

Monsieur CAMARA Mamadi